

***La Matelote
Club nautique
Yverdon-les-Bains***



Informations

Saison 2021

Table des matières

Table des matières	2
Billet du capitaine	3
Assemblée générale	4
Nouveau règlement pour la grue	5
Prochain rendez-vous	5
Rapport du caissier	6
Exercice comptable 2020.....	6
Votre Comité	8
Rapport de la Commission technique 2020	10
Ancre Noire.....	10
Semaine du soir.....	10
Clôture	11
Interclubs du Haut Lac (triple alliance MY, CVG, CNTY).....	11
Championnat FVLJ 2021 (8 régates traditionnelles)	12
Les régates de la saison.....	13
Programme de cours	14
Annexes.....	15
Bilan 2020	15
Pertes et Profits au 31.12.2020.....	15
Budget 2021	16
Règlement pour l'usage de la grue et de la pompe à pression de lavage	17



Billet du capitaine

Bonne nouvelle, votre club La Matelote se porte bien et son test est négatif.... Et il est vacciné...espoir pour la saison.

- Denis rénove et entretien notre club inlassablement selon nos moyens.
- Jean-Michel veille sur nos comptes comme un Sherlock et trouve toutes les énigmes cachées.
- Muriel fait un super travail pour que la communication, si précieuse à tous, soit accessible sur tous les supports.
- Pierre-Michel, nouveau membre du comité, redonne un coup de neuf au Surprise et prépare un nouveau site Internet.
- Philippe est toujours responsable des manifestations, régates d'entraînement, semaine du soir et l'Ancre Noire.
- Geneviève sera aux fourneaux pour nous concocter d'excellents repas qui, comme d'habitude, nous régale.
- Et Jean-Pierre qui continue à faire de notre pelouse un green de golf.

Un groupe d'anciens et de nouveaux membres désire faire naviguer nos dériveurs et utiliser le Surprise au maximum.

Quant à moi, j'ai de la chance d'avoir un comité motivé, qui passe du temps pour que notre club se porte au mieux et que chacun, j'espère, trouve du plaisir à partager ses moments. Un grand merci pour votre engagement.

L'Assemblée générale sera fixée au mois de juin (selon les recommandations en cours).

Je vous souhaite, à tous, un été que j'ose espérer agréable et heureux.

Elle est pas belle la vie !!!!!

Alain Bussy
Capitaine

Assemblée générale

Etant donné que les contraintes liées à la pandémie nous empêchent d'organiser notre assemblée générale à la date habituelle, ce rendez-vous sera organisé à une date ultérieure.

Cependant, pour le bon fonctionnement des affaires de notre club, nous vous soumettons les points importants par correspondance :

- 1) Le rapport du caissier
 - a) Le compte Bilan final (en annexe)
 - b) Le compte Pertes et Profits (en annexe)
 - c) Le budget 2021 (en annexe)
- 2) Le nouveau Comité
- 3) Le rapport de la Commission technique 2020

Faites-nous part de vos remarques et questions par e-mail : info@lametelote.ch ou par courrier postal jusqu'au 31 mars 2021.

Sans nouvelle de votre part au 31 mars 2021, nous considérerons que vous approuvez les divers points mentionnés dans ce bulletin d'information.

Nous regrettons de ne pas pouvoir vous rencontrer en ce début d'année et espérons que vous comprendrez notre décision.

Nouveau règlement pour la grue

Vous trouverez, en annexe, le nouveau règlement de la grue. Vous y remarquerez que, dorénavant, les réservations sont annulées en cas de retard trop important. Après trente minutes de retard, les infrastructures seront considérées comme étant libres.

De plus, il est maintenant impossible de laisser son bateau pendant plusieurs jours consécutifs sous la grue, lors de la haute saison.

Prochain rendez-vous

Samedi 10 avril, 9h, pour la mise en ordre du club-house.



Rapport du caissier

Exercice comptable 2020

Estimés Navigateurs, Estimées Navigatrices,

Dès le 1^{er} janvier, cette année 2020 s'annonçait déjà comme singulière. Sa numération : 20 – 20, année bissextile... et arrive la COVID-19 avec son catalogue de restrictions dans lesquelles certains y ont même vu les prédictions maléfiques de Nostradamus.

Dans cette période agitée, La Matelote a été ballotée, mais elle a bien résisté. On peut citer :

➤ L'organisation de nos traditionnelles régates. La Semaine du soir et l'Ancre noire. Motivé par une météo favorable, nombreux équipages ont régaté et se sont retrouvés, tout aussi nombreux, pour partager repas et, osons le dire, petits apéros qui se sont prolongés tard... Ambiance conviviale.

En changeant l'angle d'observation, on peut apprécier que le maintien de ces manifestations a bien contribué à couvrir une partie des coûts pour l'entretien et l'amélioration de nos locaux, ainsi que de notre matériel navigant notamment.

➤ Les restrictions de regroupements ont eu une incidence marquée sur les rentrées en caisse. La location du Club House, 25% de la réalisation de 2019. L'annulation de la Fête-Eau-Lac a aussi été un manque à gagner.

➤ Un autre chantier important a pu être mené à terme. Le changement de motorisation de la Marie Matelote II. Des modifications – sous-estimées – ont dû être apportées à la coque et au tableau arrière. C'est au cours des premiers essais que ces modifications de structure de la coque se sont avérées indispensables. Passés les contrôles techniques et mesures du niveau d'émissions sonores effectués par le SAN, le permis de navigation a été délivré.

Le montant initialement prévu était de Frs 18'000.— Aux comptes, c'est un montant total de Frs 23'477.— qui est porté.

Au vu de ce dépassement, le compte 2006 « Fond de renouvellement du matériel navigant Frs 3'000.— » a été engagé.

Ci-dessus sont exposés trois points significatifs. Pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter, je reste bien sûr à votre entière disposition.

Pour respecter les directives de regroupement de personnes, les comptes seront vérifiés ces prochains jours par les deux vérificateurs désignés lors de la dernière AG.

En annexe :

- Le compte PP montre un résultat avec une perte de Frs 4'472.— après l'activation du compte 2006 mentionné ci-dessus ;
- Le compte bilan final ;
- Le budget 2021 avec un résultat positif de Frs 3'920.—

En vous remerciant de votre confiance, je vous adresse, Estimés Navigateurs, Estimées Navigatrices mes cordiaux messages.

Au plaisir de vous rencontrer.

J.-M. Benay
Caissier

Votre Comité

Suite à la démission de Yann Dorset, Pierre-Michel Cotroneo a rejoint le Comité de La Matelote.

Votre comité est ainsi composé de



Capitaine

Alain Bussy

Mobile 079 409 26 25

Mail abussy@me.com

Contact avec le Comité, gestion des clés et de la grue



Second

Denis Jeanmonod

Mobile 077 486 62 20

Mail denis.jeanmonod@gmail.com

Entretien du bâtiment et aménagement des locaux



Secrétaire

Muriel Leuenberger

Mobile 079 764 94 97

Mail aubertmu@hispeed.ch

Administration générale



Caissier

Jean-Michel Benay

Mobile 079 608 01 40

Mail jm.benay@outlook.com

Finances, location du Club-House



Chef technique

Philippe Burdet

Mobile 079 312 89 29

Mail phil.burdet@bluemail.ch

Organisation des régates, règlements



Responsable bateaux

Pierre-Michel Cotroneo

Mobile 078 845 57 41

Mail pmcotroneo@ik.me

Location du *Surprise*, matériel, bateaux, site Internet

Rapport de la Commission technique 2020

Ancre Noire

Belles conditions de navigation, un vent du sud-ouest de force 3-4, magnifique départ sous spi. Avec l'option rive sud pour le retour sur Yverdon, les 5 premiers l'ont choisie. Belle après-midi de navigation.

Monocoques non jaugés 15 bateaux

1. SUI 1 Michel Matthey
2. SUI 68 Laurent Jacot
3. GER 7928 Beat Siegfried

TCF 1/2 11 bateaux :

1. SUI 03 Pierre Gudel Farr 280
2. SUI 9305 Christoph Wirth Modulo 93
3. SUI 1254 Daniel Grandguillaume Farr 30

TCF 3/4 8 bateaux :

1. SUI 126 Pierre-Alain Schneider Dolphin
2. Sui 595 Jean-Pierre Chatagny Surprise
3. SUI 424 Thierry Pfister Fareast 28

Ancre Noire temps réel

1. SUI 1 Michel Matthey 2h16'28"
2. SUI 920 Rosato Stephano 2h26'48"
3. SUI 667 Mahmutovic Nedeljko 2h31'19"

Semaine du soir

Conditions très changeantes tout au long de la semaine, Joran, sud-ouest, grosses averses, coup de tonnerre, bascules des airs.

Pour l'après régates : succulents repas. En bref, magnifique semaine malgré la morosité de l'actualité.

Lestés 18 bateaux

1. SUI 03 Pierre Gudel Farr 280
2. SUI 424 Thierry Pfister Fareast 28
3. SUI 68 Laurent Jacot Grand Surprise

Deriveurs 7 bateaux

1. SUI 72 Patrick Ducommun
2. SUI 59 Simon Bovay
3. SUI 98 Jacques Blanc

Multicoques 6 bateaux

1. AUS 2 Michel Gillard
2. RS 4 Loïck Bieler
3. RS 1 Emilie Demaresy

Clôture

Ciel gris, rafales de vent, éléments peu cléments, pluie, ont pimenté toute la régates.

Abandon de 3 laseristes.

Lestés

1. SUI 68 Flo Laurent Jacot
2. SUI 1313 Berret d'Emile
3. SUI 595 Twist Again Jean-Pierre Chatagny
4. Sui 17 Spyr

Dériveurs

1. Finn Steven Eggenberger
2. Laser Bertrand Bouthiaux

Interclubs du Haut Lac (triple alliance MY, CVG, CNTY)

Les bateaux les plus toilés ne sont pas nécessairement devant. La lecture du plan d'eau, les bascules de vent, l'anticipation, sont des atouts pour être bien placé.

Lestés 18 Bateaux

1. Buzz Pierre Gudel
2. Delire Alexandre Biolley
3. Flo Laurent Jacot

Dériveurs 6 bateaux

1. Steven Eggenberger
2. Stephane Valdemarin
3. Jean Philippe Ryter

Multicoques 2 bateaux

1. Claude Eggenberger
2. Michel Gillard

Championnat FVLJ 2021 (8 régates traditionnelles)

Ces régates se courent sur un seul parcours avec un classement en temps compensé (TCF1 2 3 et 4) et un temps réel pour tous les bateaux non-jaugés.

Tous les résultats se trouvent sur le site de la Matelote et sur www.manage2sail.com

Je vous souhaite bon vent pour la saison 2021.

Philippe Burdet
Commission technique

Les régates de la saison

Championnat FVLJ – Championnat interclubs – Autres régates

Régates	Dates	Organisation
Ouverture	Samedi 24 avril	MY
Interclubs	Mercredi 5 mai	GVG
Farewell	Samedi 8 mai	CVN
Interclubs	Mercredi 12 mai	CNTY
100 Milles	Samedi 22 mai	CVE
Interclubs	Mercredi 19 mai	MY
Bol d'Or	Samedi 29 mai	CVG
Interclubs	Mercredi 2 juin	CNTY
Interclubs	Mercredi 9 juin	CVG
Y d'Yvonand	Samedi 12 juin	CNTY
Nocturne	Vendredi 18 juin	MY
Interclubs	Mercredi 23 juin	MY
Interclubs	Mercredi 30 juin	CVG
Coupe du Lac	Samedi 3 juillet	CVB
Régate des vieux bateaux	Dimanche 4 juillet	CVG
Interclubs	Mercredi 7 juillet	CNTY
Voile d'Or	Samedi 24 juillet	CVC
La Double	Samedi 14 août	CNB
Semaine du Soir Matelote	Lundi 16 août	MY
	Mardi 17 août	CVG
	Mercredi 18 août	MY
	Jeudi 19 août	CVG
	Vendredi 20 août	MY
Galérienne	Samedi 21 août	GCNA
Interclubs	Mercredi 25 août	MY
Interclubs	Mercredi 1 septembre	CVG
Ancre Noire	Samedi 4 septembre	MY
Interclubs	Mercredi 8 septembre	CNTY
FinnMania	Samedi 18 - Dimanche 19 septembre	CVG
Clôture	Samedi 25 septembre	CVG

Programme de cours

Les inscriptions aux cours se font par le site : www.manage2sail.com

Cours pour officiel avec licence

Date	N° du cours	Titre du cours	Lieu	Horaire	
25.01 au 07.02.2021	3 - Vidéo sur les règles 2021-2024	Formation continue	Vidéo Sur inscription		20.-
08.02.2021	3 - 1ère session	Formation continue	Morges	18h00 - 22h00	20.-
22.02.2021	3 – session rattrapage	Formation continue	Morges	18h00 - 22h00	20.-

Cours pour navigateurs / Cours pour devenir officiel Swiss Sailing

Date	N° du cours	Titre du cours	Lieu	Horaire	
01.03.2021	1.1 - 1ère partie	Règles de course	Morges	18h00 - 22h00	20.- Pour les deux soirs
08.03.2021	1.1 - 2ème partie	Règles de course	Morges	18h00 - 22h00	

Cours pour devenir officiel Swiss Sailing

Date	N° du cours	Titre du cours	Lieu	Horaire	
15.03.2021	1.2 - 1ère partie	Cours de base	Morges	18h00 - 22h00	20.- Pour les deux soirs
22.03.2021	1.2 - 2ème partie	Coirs de base	Morges	18h00 - 22h00	
24.04.2021	2.2 - 1ère et 2ème partie	Cours NRO	Grandson	09h00 - 17h00	20.-
26.04.2021	2.1 - 1ère partie	Cours NJ	Morges	18h00 - 22h00	20.- Pour les deux soirs
27.04.2021	2.1 - 2ème partie	Cours NJ	Morges	18h00 - 22h00	

Cours pour régatiers

Date	N° du cours	Titre du cours	Lieu	Horaire
04.03.2021	1	Les RCV	ZOOM	19h30 - 20h30
11.03.2021	2	Le départ et le près	ZOOM	19h30 - 20h30
18.03.2021	3	Marque au vent et le <i>reaching</i>	ZOOM	19h30 - 20h30
25.03.2021	4	Le <i>run</i> et marque sous le vent	ZOOM	19h30 - 20h30
01.04.2021	5	La dernière marque et l'arrivée	ZOOM	19h30 - 20h30

Budget 2021

C/P	Libellé	Réel	Budget	Réel 2019	Budget 2020		Réel 2020		Budget 2021	
		2018	2019	Débit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
3000	Cotisations licences SwS	0.00	0.00	0.00	0.00		0.00		0.00	
3001	Cotisations FVLJ et autres assoc. voile	-1 010.00	-1 100.00	-1 005.00	1 100.00		1 010.00		1 010.00	
3002	Journal La Régate" + insertions pub"	-1 200.00	-1 200.00	-1 200.00	1 200.00		1 000.00		0.00	
3100	Fournitures de bureau	-487.80	-1 500.00	-475.40	600.00		450.40		600.00	
3110	Frais d'envoi	-419.30	-500.00	-440.80	500.00		394.90		700.00	
3115	Frais CJ + Banques	-161.80	-250.00	-243.05	250.00		191.85		100.00	
3120	Wifi	-385.00	-420.00	-398.40	240.00		239.40		240.00	
3150	Frais divers	-1 575.45	-2 000.00	-2 088.95	1 500.00		1 346.40		1 800.00	
3160	Site Internet	-407.90	-450.00	-407.90	420.00		407.90		300.00	
3170	Indemnité comité	-1 300.00	-1 800.00	-1 600.00	2 800.00		1 275.00		1 900.00	
3200	Primes d'assurances	-4 236.80	-4 600.00	-4 611.95	5 000.00		4 066.60		4 500.00	
3210	Taxes SAN	-2 187.00	-2 200.00	-1 512.00	2 500.00		2 312.00		2 300.00	
3220	Impôts	-374.10	-500.00	-374.10	500.00		347.15		500.00	
3300	SI - Electricité - gaz	-1 894.80	-2 200.00	1 487.10	1 800.00		1 450.10		1 800.00	
3301	SI - Eau et Epuration	-884.30	-900.00	-642.00	800.00		1 665.10		1 200.00	
3400	Promotion MY	-1 051.00	-1 000.00	-394.65	1 000.00		1 046.15		1 200.00	
3410	Sponsoring	-50.00	-100.00	-100.00	100.00		50.00		100.00	
3500	Amortissements	0.00	0.00		0.00		0.00		0.00	
3600	Entretien Club-house	-4 716.70	-4 000.00	-5 666.20	6 000.00		2 653.95		12 000.00	
3610	Entretien matériel et amarrages	-499.00	-1 000.00	-1 660.25	4 000.00		3 534.95		1 000.00	
3611	Consommable bateau	-668.95	-700.00	-657.80	700.00		166.27		600.00	
3630	Frais matériel navigant	-1 831.60	-4 000.00	9 592.25	4 000.00		3 156.60		3 000.00	
3631	Modifications Marie Matelote 2						23 477.55		0.00	
3700	Achats Bar - Cuisine	-12 441.15	-11 000.00	12 616.45	12 000.00		11 790.95		12 000.00	
3701	Achats pour manifestations diverses	-351.15	-500.00		500.00		107.85		500.00	
3702	Patentes + autorisation	-210.00	-300.00	145.00	300.00		295.00		300.00	
4000	Cotisations membres	18 125.00	18 000.00	18 265.00		19 000.00		18 780.50		19 000.00
4001	Location grue + Machine à pression	10 310.00	10 000.00	10 400.00		11 000.00		10 280.00		10 000.00
4003	Bar - Cuisine	17 803.50	16 000.00	17 538.50		16 500.00		15 977.20		16 500.00
4004	Intérêts	118.83	100.00	119.59		100.00		156.00		120.00
4005	Contribution Y-Voiles	2 000.00	2 000.00	2 000.00		2 000.00		2 000.00		500.00
4007	Locations Club-House	4 030.00	3 000.00	4 174.15		3 500.00		1 030.00		2 000.00
4008	Dons + Sponsoring	3 700.00	0.00	1 225.00		500.00		220.00		250.00
4009	Publicité	2 310.00	1 800.00	2 140.00		1 600.00		1 690.00		800.00
4011	Location Surprise	0.00	0.00	340.00		400.00		160.00		400.00
4012	Dissolution FVCV solde de compte							745.75		0.00
4020	Cautions clés grue	200.00	0.00	100.00		0.00		100.00		0.00
4090	Loisirs, manif diverses	3 215.00	2 000.00	2 490.00		0.00		2 380.00		2 000.00
4091	Vente articles matelote	153.90	0.00					200.00		0.00
2004	Bénéfice d'exploitation	12 543.58	680.00			4 790.00	-10 321.87		47 650.00	51 570.00
3905	Attrib. Fond caution clés grue			50.00			150.00			
3906	Attrib. Fond renouvel. mat. naviguant			1 526.35	9 000.00		-3 000.00			
3909	Attrib. Fond renouvellement grue	2 000.00								
3907	Fond travaux futurs	10 000.00								
	Pertes et profits	543.58	680.00			-4 210.00	-7 471.87		3 920.00	

Règlement pour l'usage de la grue et de la pompe à pression de lavage

1 USAGE

1.1 RESERVATION

Pour réserver les équipements, il est obligatoire de s'inscrire dans l'agenda se trouvant sur le panneau d'affichage devant le club, en indiquant la date prévue, les heures du début et de fin d'utilisation, le numéro de téléphone et l'immatriculation ou le nom du bateau. Le temps réservé doit être en adéquation avec le travail à effectuer, en égard aux autres usagers. Après chaque usage, l'utilisateur veillera à remettre à sa place le matériel utilisé. Il est impossible de réserver la grue pendant plusieurs jours consécutifs durant la belle saison, du 15 mai au 15 octobre.

1.2 CLUB

Le club est prioritaire quant à l'utilisation de ses installations, notamment lors de la mise en / hors de l'eau de ses propres embarcations, ainsi que lors de l'organisation de manifestations nautiques, particulières à la Matelote, dûment mentionnées dans le programme annuel. Sauf cas particulier, La Matelote est également tenue de procéder à la réservation de ces installations, par le biais mentionné ci-dessus.

1.3 MEMBRES PARTICULIERS

Le forfait donne aux **membres actifs** le droit d'utiliser la grue et la pompe de lavage de la Matelote Yverdon (MY). Ce droit est strictement réservé aux membres dans leur **usage personnel**, pour l'entretien et la manutention de leur **propre bateau**.

1.4 CHANTIER NAVAL

L'utilisation de la grue MY par le chantier naval se fera en respectant le droit de réservation fait par les membres de la MY, lorsque celui-ci a été dûment programmé dans le carnet ad hoc. Le chantier naval est également tenu de procéder à cette inscription préalable, en son nom. Il réservera pour ses clients la grue de la MY, de préférence, du lundi au vendredi, inclus.

1.5 ANNULATION

En cas d'empêchement, chaque utilisateur est tenu d'annuler la réservation qu'il avait faite.

Si l'utilisateur est en retard de plus de 30 minutes sur l'heure indiquée à l'agenda (1.1), sa réservation est annulée.

1.6 HORAIRES

Selon le Règlement d'application émis par la Commune d'Yverdon-les-Bains, du 25 février 2012, les grutages sont autorisés durant les plages horaires suivantes :

15 mai – 15 septembre

LUNDI au SAMEDI de 08h00 à 12h00
et de 13h30 à 20h00

DIMANCHE et jours fériés INTERDIT

(cas d'urgence excepté ou avec l'autorisation du garde-port : 024.423.66.46)

16 septembre – 14 mai

TOUS LES JOURS de 08h00 à 20h00

2 CLE

Une clé est remise à chaque utilisateur, contre le montant d'un forfait annuel, dont le coût est fixé chaque année par le Comité MY. Elle donne accès au coffret électrique de la grue et à la pompe à pression. Elle reste la propriété de la Matelote et est confiée contre un dépôt de Frs 50.—, lequel est remboursé lors de la restitution de la clé.

La clé de la grue n'est pas transmissible.

En cas de renoncement au forfait, la restitution de la clé devra être faite impérativement avant le 31 décembre de l'année en cours, sans quoi le forfait sera automatiquement reconduit et facturé.

3 UTILISATION PAR DES NON-MEMBRES OU MEMBRES N'AYANT PAS SOUSCRIT AU FORFAIT

Ceux-ci doivent s'adresser auprès du Chantier Naval BURKHALTER, rue du Parc 15, à Yverdon-les-Bains. Son personnel procédera alors au travail commandé. Cette prestation sera alors facturée et encaissée au comptant au client par le chantier naval, à raison de :

- CHF 120.— par grutage.
- Tarif horaire en usage dans le chantier naval.
- Ou CHF 160.— si grutage fait par un membre MY.

4 PANNE OU ENDOMMAGEMENT DU MATERIEL

Lors de l'utilisation des équipements, le membre qui découvre une panne ou qui occasionne un dommage sur les équipements mis à disposition se doit de prévenir impérativement un des membres du Comité dans les plus brefs délais.

5 POIDS LIMITE

La grue de la Matelote est actuellement **limitée** à un poids de levée de **5 Tonnes**, croix de levage et élingues non comprises. Tout membre de la MY s'engage à ne pas dépasser cette charge.

6 INFRACTION AU REGLEMENT

Le non respect du présent Règlement engage la responsabilité entière du membre. En cas d'abus, la clé de la grue MY pourra lui être confisquée sur-le-champ, sans que le forfait lui soit remboursé pour la période en cours.

Le contrevenant encoure des sanctions administratives et financières de la part de la Matelote Yverdon.

Le Comité de la Matelote

Yverdon-les-Bains, le 16.02.21